

# Compte rendu de la séance

## du jeudi 04 février 2016

Date de convocation 30/01/2016

Présents : Max GUIPAUD, Robert CINQ, Alain BRUYERE, Cédric RUAULT, Frédéric BOYER, Cédric LOUBET, Thierry GRIFFEL, Françoise GARRIGUES, Éric SICARD, Yvette CROUZET

Absents représentés : Franck SANSUS par Alain BRUYERE, Laurence RIVIERE par Cédric RUAULT, Philippe PIETRAVALLE par Thierry GRIFFEL

Absente: Chantal CADAUX, Mélinda LABEUCHE

Secrétaire(s) de la séance: Françoise GARRIGUES

### Ordre du jour:

- Finalisation de l'Agenda d'Accessibilité Programmé
- Questions diverses

### Délibérations du conseil:

#### Agenda d'Accessibilité Programmé ( DE-2016-006)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors de la séance de conseil du 22 octobre 2015, la commune a voté la décision de réaliser un Agenda d'Accessibilité Programmé pour les ERP (Établissement Recevant du Public) et les IOP (Installation Ouverte au Public) de la commune.

Après étude et réflexion, M. le Maire propose un agenda d'accessibilité programmé.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de valider ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- d' APPROUVER le projet d'AD'Ap
- MANDATE le Maire pour réaliser tout document nécessaire à l'élaboration de ce dernier.

#### Questions diverses

- Occupation salle de rencontres :

Il convient de mettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal la mise à jour du règlement de la salle de rencontres.

- Les sapins :

les travaux de découpe des sapins devraient être programmés très prochainement.

Un avenant sur la surface à couper va être déposé auprès de le DDT - Service des forêts.

- Dossier habitat indigne :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une situation difficile sur la commune avec une procédure de classement d'un logement en logement insalubre par le Préfet.

Il informe également l'assemblée que le propriétaire de l'immeuble souhaite réhabiliter une dépendance qui n'est pas estampillée sur le PLU.

Il demande donc une dérogation au règlement du PLU.

Le conseil municipal après réflexion ne souhaite pas accorder de dérogation au PLU.

- la poste :

Une réflexion est engagée sur la mise en place d'une numérotation des voies de la commune car seulement 28% des logements ont une adresse précise.

La séance est levée à 20h30.

<b>NOM</b>	<b>FONCTION</b>	<b>SIGNATURE</b>
GUIPAUD Max	Maire	
CINQ Robert	Adjoint Au Maire	
BRUYERE Alain	Adjoint Au Maire	
SANSUS Franck	Adjoint Au Maire	Représenté par BRUYERE Alain
RUAULT Cédric	Adjoint Au Maire	
RIVIERE Laurence	Conseillère Municipale	Représentée par RUAULT Cédric
CADAUX Chantal	Conseillère Municipale	Absente
BOYER Frédéric	Conseiller Municipal	
LABEUCHE Mélinda	Conseillère Municipale	Absente
LOUBET Cédric	Conseiller Municipal	
GRIFFEL Thierry	Conseiller Municipal	
PIETRAVALLE Philippe	Conseiller Municipal	Représenté par GRIFFEL Thierry
GARRIGUES Françoise	Conseillère Municipale	
SICARD Éric	Conseiller Municipal	
CROUZET Yvette	Conseillère Municipale	